



1956-57 : Elimination des enduits intérieurs dans le chœur, laissant à nu la maçonnerie en molasse. Les enduits de la nef ont été refaits au mortier de ciment blanc et sable. Simplification de la corniche d'appui du berceau de bois et suppression des corbeaux. Lessivage du plafond.

Constat

Humidité perceptible au pied des murs du chœur. Maçonnerie globalement en bon état. Des taches d'humidité sont visibles au fond de la nef et sur le pourtour des baies. De gros éclats sont également présents sur la partie basse des murs de la nef. Le plafond en bois est en très bon état.

Projet

Après l'assainissement des murs depuis l'extérieur, les enduits intérieurs seront remis ponctuellement en état. Il est important de déterminer la nature de la peinture actuelle. S'il s'agit d'une peinture minérale, deux nouvelles couches de peinture minérale seront appliquées quand les murs seront de nouveau bien secs. Dans le cas d'une peinture synthétique, un décapage pourrait être nécessaire pour retrouver une base saine et avoir un mur qui respire. Quelques réparations pourraient être faites par le tailleur de pierre au niveau des baies du chœur.

Les vitraux

Historique

1907 : Agrémentation de vitraux aux armes des familles Curchod, Chavannes et Dapples.

1917 : Ajout des guichets à la grande fenêtre pour permettre l'aération.

1956-57 : Nettoyage et rejointoyage au mortier de chaux des fenêtres. Mise en place des vitraux de J. Kaiser dans les fenêtres du chœur. Fourniture et pose de barbotières et de châssis grillage pour les fenêtres du chœur. Remplacement des verres cassés des fenêtres de la nef.

Constat

Toutes les fenêtres extérieures sont de type « vitrail » à verre simple avec cadres métalliques. Les vitraux sont tous dans un état de conservation. L'étanchéité à l'air et à l'eau est légèrement défaillante par endroit car il y a quelques traces marquées de coulures et d'humidité. Des treillis métalliques protègent les vitraux depuis l'extérieur. Ils sont assez disgracieux et ne tiennent plus très bien à certains endroits.

Projet

Il est prévu de réparer, nettoyer et dégraisser les vitraux. Il est également proposé de les compléter, deux fenêtres s'en trouvant dépourvus. Une offre de don se trouve déjà en possession du Conseil de Paroisse, les coûts inhérents ne se trouvent donc pas dans le devis ci-dessous. Ensuite, il est proposé de remplacer les treillis métalliques par des plus fins et moins visibles. Il est également proposé de procéder dans un premier temps aux travaux de réfection et d'assainissement des murs de façades.

Si le problème de condensation est toujours d'actualité après ces interventions, le doublage des vitraux avec un verre isolant en survitrage posé du côté extérieur sera envisagé.



Le sol

Historique

1228 : Construction de l'église. Probablement un dallage en pierre dans le chœur.

XIXe siècle : Ajout d'un plancher.

1907 : Suppression du plancher dans le chœur. Ajout d'un linoléum dans le chœur et dans la nef.

1956-67 : Dépose du linoléum dans le chœur. Apparition d'un dallage en pierre de Molière en très mauvais état. Quelques dalles ont pu être maintenues, notamment les deux grosses plates couvrant le caveau. Les autres ont été remplacées. Nivellement et nouvel empierrement. Les marches d'entrée du chœur ont également été refaites, à l'exception de deux pièces qui ont pu être conservées. Le sol de la nef en linoléum a été remplacé par un sol en « litolite ».

Constat

Actuellement, le sol du chœur est en pierre de Molière. La nef est recouverte de dalles de terrazzo. Les sols ne présentent pas de dégradation majeure. Le système de chauffage actuel est ancré dans le sol.

Projet

Il est proposé de changer le sol de la nef par un nouveau sol en Molière, identique à celui du chœur ou avec un terrazzo de pierre ou de bois (similaire à l'existant). Le sol pourra ainsi accueillir les éléments techniques, tels que chauffage, éclairage, boucle magnétique. Le chœur est laissé en l'état.

Changement de production de chaleur

Historique

1956-57 : Mise en place d'appareils de chauffage électrique. Tubes sous les bancs, radiateurs complémentaires dans le chœur et sur la galerie. Tapis chauffant dans la chaire. Isolation de l'extrados de la voûte (2-3 cm).

2010 : Isolation de l'extrados de la voûte (env. 20 cm).

Constat

Actuellement, le Temple est chauffé par des radiateurs électriques situés principalement sous les bancs ainsi que vers la balustrade de la galerie. Il y a également des panneaux chauffants électriques au bas des vitraux (pour diminuer, voire éviter les condensations superficielles sur les vitraux). Le système arrive gentiment à la fin de sa vie, les tubes dans le sol sont très usés et deviennent défailants. Par ailleurs, le chauffage électrique n'est plus autorisé, la consommation est élevée, l'énergie est chère et le système est peu pratique. En effet, il devient impossible de bouger les bancs à cause des corps de chauffe fixés au sol. De plus, ce système de chauffage engendre de fortes variations de température et d'humidité dans le Temple, ce qui n'est pas bon, notamment, pour l'orgue.

Projet

Il est proposé de supprimer le chauffage électrique existant et de le remplacer par un système de chauffage central avec un système de distribution par eau via un chauffage au sol et des ventilo-convecteurs placés dans des caniveaux sur le pourtour de la nef et du chœur. Le chauffage au sol aura pour rôle de maintenir constamment et uniformément l'église à une température d'environ 16°C alors que les convecteurs permettront de pousser rapidement la température à 18-20°C.



Afin d'éviter les problèmes de condensation, il sera nécessaire de conserver des radiateurs aux pieds des vitraux.

Installation électrique et éclairage

Historique

1956-57 : Démontage complet de l'installation existante. Réfection de toute l'installation électrique. Nouveau tableau. Démontage de toute la lustrerie. Nouveau concept d'éclairage.

2010 : Remplacement du tableau électrique et de l'alimentation électrique dans les combles (lors de l'isolation des combles).

2011 : Rénovation du clocher. Remise à neuf de l'installation électrique des cloches.

Constat

Le tableau électrique (100 A) a été changé récemment (il y a moins de 10 ans). Le fort ampérage est dû à la présence du chauffage électrique. La distribution électrique dans la nef date des années 1950. La lustrerie date également de cette période. La distribution électrique pour la lumière du chœur et des combles a été refaite récemment. La lumière du chœur est alimentée depuis le plafond. Dans le local technique et sur la tribune de l'orgue, il reste des lignes en coton. Une mise aux normes est donc nécessaire.

Dans le clocher tout le système électrique en rapport avec les cloches a été changé lors de la rénovation du clocher. L'installation de lumière est très ancienne et nécessite d'être changée.

Il est important de noter l'absence de mise en lumière nocturne du Temple.

Projet

Il est proposé une remise à neuf de la distribution électrique de la nef et du clocher (lumière). La distribution serait faite par le sol lors de la réfection de celui-ci. On pourra également profiter de la restauration des murs pour cacher l'alimentation des luminaires et de la sonorisation.

Dans le but d'améliorer la mise en valeur du lieu, il est proposé un nouveau concept d'éclairage intérieur et extérieur avec un éclairage indirect discret et équipé de sources lumineuses économiques. Il est également proposé une tablette tactile pour la gestion centralisée des installations électriques. Cette tablette permettrait le contrôle sur place du chauffage, ventilation, sonorisation, lumière, etc.

Orgue et tribune de l'orgue

Historique

1956-57 : Remplacement de la galerie par une nouvelle galerie en béton armé. Nouvel orgue.

1972 : Relevage de l'orgue.

1980 : Installation de deux humidificateurs de chaque côté de l'orgue.

1981 : Adaptation de 3 claviers.

2010 : Relevage de l'orgue. Révision des humidificateurs. Augmentation de la lumière dans l'orgue pour l'entretien.

Constat

La tribune et l'orgue sont en bon état. Le système des humidificateurs de l'orgue commence toutefois à devenir défaillant, ce qui met en péril l'orgue.